



**CONSEIL MUNICIPAL
COMPTE-RENDU
Séance du 02 juin 2017**

153 Rue Charles Nodier
39570 QUINTIGNY
Tél : 03.84.85.06.98

Mail : mairie.quintigny@orange.fr

Présents :

Mmes Marie-France NICOLAS et Nathalie FORTIN
Mrs Yves MOINE, Frédéric LAMY, Fabrice HENRY, Jean Paul MARTIN et Marc LOUREAU.

Absents excusés :

Mr Eric MOUREZ, pouvoir donné à Mr Yves MOINE.
Mr Alban GENOUD, pouvoir donné à Mr Fabrice HENRY.
Mme Monique CLAVIER, pouvoir donné à Mr Frédéric LAMY.
Mme Lydia LINARES.

Secrétaire de séance :

Il a été procédé, conformément à l'article L2121-15 CGCT, à l'élection d'un secrétaire de séance au sein du Conseil Municipal ; Mme Nathalie FORTIN, ayant obtenue la majorité des suffrages, a été désignée pour remplir cette fonction. VOTE : Pour 10 – Contre 0 – Abstention 0

Mr le Maire demande la possibilité d'ajouter une délibération :

Délibération « Subvention ADMR DESNES »

VOTE : Pour 10 – Contre 0 – Abstention 0

APPROBATION :

Le Conseil Municipal approuve le compte-rendu du conseil en date du 05 mai 2017.

VOTE : Pour 10 – Contre 0 – Abstention 0

POINT SUR LES DECISIONS DES PRECEDENTS CONSEILS MUNICIPAUX :

- Le fauchage et l'élagage des chemins communaux ont été réalisés par l'entreprise RAYMOND.
- Les branchages déposés de façon indélicate, sur le chemin, au-dessus de la route de l'Etoile seront prochainement emmener à la déchetterie.
- Le chauffage de la salle de convivialité a été débourbé.
- Les vitrines, les projecteurs et les écrans ont été livrés.

ECLAIRAGE PUBLIC :

Le projecteur, Route de la Soulainne, sera débranché afin que la charmille puisse être coupée.

Le SIDEC nous propose de signer une Charte : « Eclairons Juste le Jura ».

Ne sachant pas à quoi cette signature nous engage, le Conseil Municipal décide de prendre de plus amples informations.

ADMR « DESNES » 2017 :

Le Conseil Municipal accepte de verser une subvention de 250.00 € pour l'année 2017.

VOTE : Pour 10 – Contre 0 – Abstention 0

COMMUNAUTE DE COMMUNES « BRESSE HAUTE SEILLE » :

- Dossier Numérique : Mr Jean-Louis Maître a répondu à la lettre envoyée par la commune de Quintigny. Une réunion de la commission numérique a eu lieu dernièrement, toujours aucun projet en prévision.
- Réunion Tourisme : des problèmes financiers sont rencontrés, dans la mesure, où il est à ce jour très compliqué de récupérer la taxe de séjour auprès des hébergeurs.

COMPTE-RENDUS DIVERSES REUNIONS :

- SIBS : Une augmentation va avoir lieu, la taxe par habitant passera de 4 à 6.00 €.
- SIVOS L'Etoile - Quintigny- Saint-Didier : la commune de l'Etoile informe les 2 autres communes sur le fait que, la prime versée habituellement, va être modifiée pour les agents de l'école et la secrétaire de mairie.
- L'inscription pour les cartes avantages jeunes est lancée et ce, jusqu'au 16 juin 2017 inclus.

QUESTIONS DIVERSES :

- Le village accueille de nouveaux habitants : Famille BLANC au 122, rue du Moulin.
- Mr WAMBST se présente aux élections sénatoriales qui auront lieu le 24 septembre 2017.
- Un devis ONF a été reçu pour le cubage des parcelles 27 et 33.
- Il est urgent de mettre en eau la borne route de la Soulaïne pour l'arrosage des fleurs communales.
- La rue du Sedan doit être une nouvelle fois décaissée afin que le camion poubelle puisse descendre.
- Une main courante a été déposée par la commune pour les branchages jetés sur le chemin communal.
- Certains habitants ne respectent toujours pas les règles en allumant des feux sur leur terrain privé.
- La famille CARBONNEAUX remercie la commune pour le décès de leur maman : Mme Nicole CARBONNEAUX.
- Les conseillers municipaux remercient et félicitent Mr Le Maire pour sa générosité suite à la remise d'un chèque de 3000 €, pris sur ces deniers personnels, pour l'organisation du Championnat de France de Cyclo-Cross face à la carence de subvention pour cette manifestation.

A cette occasion, nous remercions également les adjoints qui sont intervenus à d'autres occasions sous forme de dons personnels.

La séance est levée à 22h44

Vu pour être affiché le 7 juin 2017, conformément aux prescriptions de l'article L 2121-25 du Code général des Collectivités territoriales.

A Quintigny, le 7 juin 2017

Sceau de la mairie



La secrétaire de séance
Nathalie FORTIN

Une signature manuscrite en encre noire, correspondant au nom Nathalie Fortin.

Le Maire,
Yves MOINE

Une signature manuscrite en encre rouge, correspondant au nom Yves Moine.